

Montreuil, le 10 décembre 2021

**SALAIRES**

# ET MAINTENANT DES AUGMENTATIONS ET VITE !

**La direction SNCF a soumis à signature un accord issu de la table ronde NAO du 17 novembre.**

**Cet accord confirme le gel des salaires dans l'entreprise.**

**La Fédération CGT des cheminots a décidé de NE PAS SIGNER cet accord !**

Les cheminots ont perdu 30 % de pouvoir d'achat depuis 1983, dont un tiers depuis 2014.

Lors de cette table ronde, la direction a proposé des mesures dont la quasi-totalité ne concernent pas 2021 ! Par ailleurs, aucune augmentation générale n'a été proposée ! (Cf. tracts CGT du 18 et du 30 novembre derniers).

C'est pourquoi la Fédération CGT des Cheminots a décidé de NE PAS SIGNER cet accord.

La direction SNCF vient d'annoncer qu'elle appliquera la totalité des mesures qu'elle a mises sur la table lors des discussions.

Cette décision unilatérale pose la question de l'exercice de la négociation à la SNCF. En effet, la direction refuse les contradictions. Elle réfute les légitimes revendications des cheminots. Les mesures annoncées s'étalent sur la durée, actant l'absence de négociations salariales en 2022 notamment. Elles font fi de la reconnaissance des diplômes, des qualifications, de l'ancienneté des cheminots.

Cette pièce de théâtre savamment orchestrée avec l'aide de quelques acteurs dociles dont la signature, finalement ne sert à rien, nous conforte dans l'exigence d'ouvrir de nouvelles négociations immédiatement !

C'est pourquoi la Fédération CGT des Cheminots a proposé à la Fédération SUD-Rail (non signataire) d'adresser un courrier à la direction portant l'exigence d'une véritable NAO tout de suite.

La stratégie patronale nécessite une riposte à la hauteur du mépris.

**Aussi, la Fédération CGT des Cheminots redit que le rapport de force doit se renforcer sur les sujets salariaux comme sur les questions sociales.**

**Plus nombreux, plus forts, ensemble !**

